

UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ATTAC À METZ

Mardi 18 mars 2008

Sécurité de l'emploi et flexibilité du travail

Par Christian LOEFFLER,

Economiste à la Chambre des Employés Privés du Luxembourg

Voici deux mois, syndicats et patronat ont signé un accord sur la « flexisécurité à la française ». Après un bref aperçu du contenu de l'accord, cette présentation aura pour but :

- d'exposer le contexte européen dans lequel se développe le concept de flexisécurité à travers les recommandations faites par la Commission Européenne dans son Livre Vert « Moderniser le droit du travail pour relever les défis du XXI^e siècle ».
- de déterminer si les modèles de marchés du travail réputés flexibles tels que le Danemark ou encore le Royaume-Uni sont réellement plus performants que les marchés réputés plus rigides comme la France ou la Belgique.

Programme annuel au verso →